

LES DÉCHETS VOLUMINEUX
ET DANGEREUX



Cartons, bois
Métaux, gravats, meubles
Plastiques, branches, polystyrène

Batteries
DEEE
(Déchets d'Équipement Électrique
et Électronique)
Huiles, peintures, aérosols, phytosanitaires
Emballages vides ayant contenu
des produits dangereux
Lampes et néons

Pour connaître les jours
et horaires d'ouverture des déchèteries,
appeler le numéro vert
de la Direction de la Propreté
ou aller sur le site internet
de Limoges Métropole



*Avant de déposer en déchèteries, pensez aux
dons auprès des associations et des ressour-
ceries qui donneront une seconde vie à votre
vieil objet.
Pensez également au broyage de vos déchets
verts (le broyat vous sera utile pour votre
composteur ou comme paillis pour vos par-
terres).

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
dans le bac vert, en sacs fermés



Déposez

Pots de yaourt
Barquettes en plastique
Films et sacs plastiques
Vaisselle cassée
Sacs à aspirateur
Couvercles des pots en verre
et bouchons en liège
Restes de repas non compostables

Les services proposés par la Direction de la Propreté
aux usagers de Limoges Métropole :

- Changement de volume de bacs individuels et livraison à domicile.
- Livraison à domicile de sacs de tri destinés aux habitants ne pouvant disposer de bacs individuels.
- Sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets pour les habitants, associations, professionnels, écoles...
- Visite du centre de recyclage le 2^e mercredi de chaque mois sur inscription auprès du centre (tél. 05.55.36.60.60).
- Prêts de bacs et gobelets réutilisables lors de manifestations sportives ou culturelles.
- Prêts de broyeurs ou broyage à domicile.
- Fourniture d'autocollants « Stop pub ».



Direction de la Propreté
86-88, avenue Baudin - LIMOGES
N° vert (appel gratuit) :
0 800 86 11 11
www.agglo-limoges.fr

Collecte et tri des déchets :
le guide de l'utilisateur



L'agglo et moi, les déchets en tête !
Limoges
Métropole
Communauté d'agglomération



LES DÉCHETS RECYCLABLES :
UNIQUEMENT LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS
dans le bac bleu, directement sans sac



Bouteilles et flacons plastiques
AVEC le bouchon

Briques
alimentaires



Boîtes et barquettes métalliques

Cartons

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

Journaux
Magazines

Publicités
Prospectus

Enveloppes
Papiers



Catalogues
Annuaires

Courriers
Lettres

Livres
Cahiers



ECO EMBALLAGES

*Ou colonne aérienne bleue ou sac de tri transparent
pour les usagers ne pouvant pas recevoir de bacs
individuels.

Déposez

LE VERRE : EN APPORT VOLONTAIRE,
PRES DE CHEZ VOUS



Bouteilles, bocaux, pots,
sans couvercle
ni bouchon

LES TEXTILES



Vêtements
et linge de maison

Maroquinerie
(sacs
et chaussures)



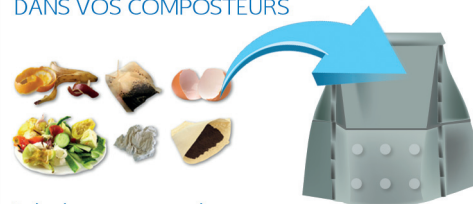
© Eco-TCL

LES PILES



Déposez

LES BIODÉCHETS ET DÉCHETS DE JARDINAGE
DANS VOS COMPOSTEURS



Epluchures, restes de repas,
coquilles d'œufs, filtres à café,
sachets de thé, tonte de pelouse...

Règle d'or du compostage :
Associer des déchets secs structurants (feuilles
mortes et broyat de branches) aux déchets
humides (épluchures, tonte de pelouse...)

Déposez

LES PIQUANTS ET COUPANTS LIÉS
A L'AUTOMÉDICATION



Soyez responsable de vos aiguilles,
ne les jetez pas n'importe où !



A déposer dans toutes les pharmacies
référencées sur le site www.dastri.fr
(boîte jaune à récupérer gratuitement
dans toutes les pharmacies)

N'oubliez pas, le tri de vos déchets recyclables
est réalisé manuellement par des hommes et des femmes
qui sont quotidiennement mis en danger par ce type
de déchets !



Déposez